

VILLERS-SUR-AUTHIE

Les anti-carrières repartent au front

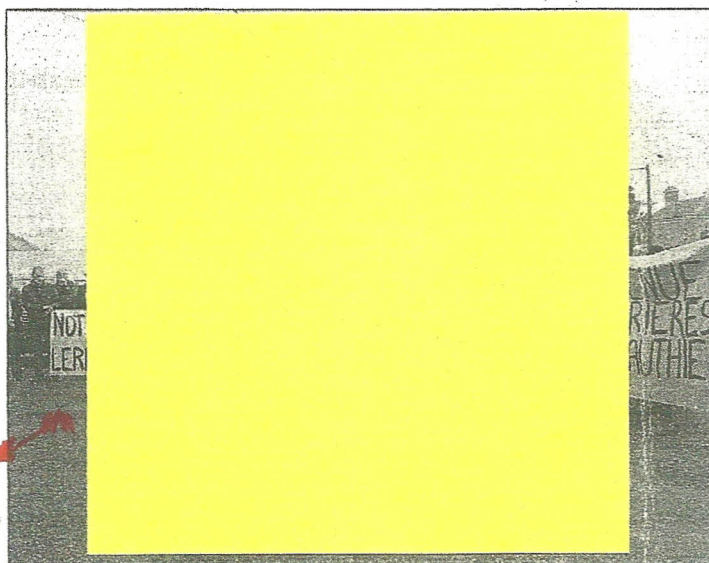
Un carrier peut en cacher un autre : après l'abandon du projet d'extraction d'Oscar Savreux, Luc Delahaye entend monter un nouveau dossier. Mais les opposants ne désarment pas.

Voilà quatre mois que le carrier Oscar Savreux a abandonné le projet d'extraction prévu au cœur du village. L'affaire avait fait grand bruit dans la commune et même au-delà. L'association « Bon vivre à Villers » s'était mobilisée contre ce projet. Samedi matin, les membres de l'association ont à nouveau manifesté. En effet, Luc Delahaye, carrier, lance un nouveau projet d'extraction. Ce qui attise à nouveau la colère des villageois.

Luc Delahaye est venu trois fois en mairie afin de rencontrer la population et expliquer le nouveau projet. C'est à la troisième rencontre que les manifestants ont investi la place de la mairie. Ils étaient une soixantaine samedi matin, renforcés par quelques membres de l'association « Vivre à Rue », qui les soutient dans le combat anti-carrières.

Une exploitation « douce »

Betty Gamain, présidente de l'association villeroise, explique le point de vue de l'association : « Après un premier vote négatif au conseil municipal, celui-ci avait accepté le projet Savreux. Les manifestations et l'avis défavorable de l'enquête publique avaient abouti au retrait du carrier. L'affaire était alors classée par



Les manifestants ont observé une minute de silence lors de la manifestation.

le préfet. » Michel Riquet, propriétaire des terres, aurait, selon Betty Gamain, relancé le carrier Luc Delahaye. Et la présidente de poursuivre : « M. Delahaye est venu trois fois en mairie pour expliquer qu'il nous fait un " Club Med ", en exploitant au rythme de deux camions à l'heure, à partir de 9 heures le matin, afin d'éviter les horaires de ramassage scolaire, et pas pendant les vacances des

enfants. Il nous promet un dédommagement à la tonne pour la commune, puis un plan d'eau après un bail de 20 ans d'exploitation, les terrains restant aux propriétaires. »

Samedi, quelques personnes ont rencontré Luc Delahaye afin de lui exposer les problèmes que vont leur poser les carrières : la proximité immédiate des habitations, de l'église, du château, ainsi que les dangers

dus à l'existence d'un plan d'eau pour les enfants du voisinage. La carte communale qui vient tout juste d'être acceptée, a aussi été évoquée car elle ne semble pas tenir compte de ce nouveau projet, tout comme le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). Cela semble normal quand on sait que la préfecture confirme, par courrier en date du 3 avril, « qu'à ce jour aucune nouvelle demande d'autorisation n'a été déposée ».

Quant à Luc Delahaye, il confirme que le dossier sera à nouveau monté de A à Z, que sont en cours les études de la faune et de la flore, qu'il est prévu des mesures compensatoires et un circuit alternatif qui ne traverserait pas le village, ainsi qu'une faible cadence d'exploitation, avec des moyens légers, qui se ferait sur deux hectares à la fois.

Ce gisement de Villers n'est pas destiné à la production de granulats mais recèle des galets à forte teneur en silice (99%), utiles pour une activité industrielle dérivée : céramique, verre et peinture.

Luc Delahaye est déterminé à poursuivre son projet. Après son départ, les manifestants se sont dispersés en laissant la mairie ouverte...

De notre correspondante
CLAUDE CAILLY